



Le 20/04/2020

A l'attention de Messieurs Charles Desservy et Olivier Lusson

## Demande de mise en place d'un groupe de travail spécial Équipes Artistiques

Messieurs,

Depuis le début de cette crise sans précédent, la Drac Grand-Est et la Région Grand-Est ont uni leurs efforts pour mener un travail remarquable d'information, de consultation et de prises de décision salutaires et rapides. Qu'il s'agisse de l'accélération du versement des soldes de subventions 2019, du traitement et des notifications des subventions 2020 ou encore la mise en place des fonds de soutien, des mesures de chômage partiel pour nos entreprises et nos salariés ou encore des prêts à taux zéro...

Nous saluons toutes ces démarches et leur élaboration auxquelles nos syndicats participent par la présence de leurs représentants. Nous avons, de part et d'autre, pris les premières mesures et effectué les premiers travaux pour encaisser le choc du confinement entraînant annulations et reports. La reprise de nos activités à une date incertaine et probablement lointaine génère une fragilisation des équipes artistiques sur le long terme.

Il nous semble, que la question de l'impact de cette crise inédite devrait maintenant s'analyser au plus réel de la situation des compagnies et ensembles sur le terrain, afin de comprendre les répercussions secondes, voire plus indirectes qui vont avoir lieu, jusqu'aux ondes invisibles qui vont grever nos activités, pendant plusieurs saisons. A la suite de notre dernière réunion du 15 avril qui avait pour sujet : « Les équipes artistiques » nous avons fait le constat que la présence de ces mêmes équipes dans notre groupe de travail était trop marginale pour permettre une expression suffisante de la variété des situations. Les représentants des établissements, solidaires et bienveillants, ne pouvaient, naturellement, exposer la situation que depuis leur point de vue.

Il est pour nous, indispensable, au regard des difficultés à venir, que les équipes artistiques puissent sentir qu'elles ont près d'elles, à l'écoute de leurs problèmes les plus concrets, les partenaires publics qui sont leurs alliés autant que les établissements dans la fabrication de leur art et dans la structuration de leur

économie. Il nous semble important que ces mêmes partenaires puissent prendre la mesure des conséquences tant matérielles que morales qui affectent celles et ceux qui fabriquent les œuvres pour le soutien desquelles les politiques publiques sont constituées, et qu'ils puissent l'entendre dans la formulation des premiers concernés.

C'est pourquoi nous pensons qu'il serait utile de mettre en place un groupe de travail où la parole des compagnies et ensembles puisse être exprimée de façon plus large et représentative. Nous vous suggérons, en plus de nos syndicats, d'accueillir des représentants des arts de la rue, du jeune public, de la danse, de la marionnette, de la musique, du jeune public... Nous nous tenons à votre disposition afin de proposer des représentants pour constituer ce groupe de travail dans un nombre raisonnable, en respectant la diversité de nos statuts, de nos disciplines, de nos pratiques et de nos ancrages territoriaux.

De plus, il nous semble regrettable que le Synavi n'ait pas été convié à la première réunion du groupe de travail que vous avez constitué, en date du 8 avril. Il nous paraît important que toutes les organisations que vous avez reconnues légitimes travaillent en continuité sur l'ensemble des thématiques pour lesquelles vous souhaitez consultation.

Dans l'attente de la poursuite de notre dialogue, nous nous tenons à votre disposition pour avancer sur cette question dans les meilleurs délais.

Veillez agréer, Messieurs, nos cordiales salutations.

Anne Françoise-Cabanis et Gaël Leveugle délégation SYNDEAC Grand Est  
Cécile Gheerbrant, Marion Grandjean et Hélène Lantz délégation SYNAVI Grand-Est  
Philippe Le Goff délégué PROFEDIM